

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2015

RÉSEAUX DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET DES CHAMBRES DE
MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - (N° 3262)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE6

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.